

Année 2021

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement



Table des matières

Préambule	3
Qu'est-ce que le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service ?	3
La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne	3
Partie 1 - L'Assainissement Collectif	4
1. Présentation du service assainissement.....	5
1.1. Le territoire.....	5
1.2. La compétence assainissement collectif	6
1.3. Rappel règlementaire	6
2. Périmètre en concession	7
2.1. Fonctionnement du Service.....	7
2.2. Indicateurs techniques	7
2.3. Indicateurs financiers	21
3. Périmètre en régie.....	22
3.1. Fonctionnement du Service.....	22
3.2. Indicateurs techniques	22
3.3. Indicateurs financiers	38
4. Synthèse financière de l'année 2021	40
4.1. Montants financiers.....	40
4.2. Etat de la dette et durée d'extinction	41
4.3. Amortissements.....	41
5. Perspectives 2022.....	42
Partie 2 - L'Assainissement Non Collectif	43
1. Présentation du SPANC	44
1.1. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	44
1.2. Périmètre d'activité	44
1.3. Les missions	44
1.4. Le mode de gestion	44

2.	Indicateurs techniques	45
2.1.	Indice de mise en œuvre du service d'assainissement non collectif (D302.0).....	45
2.2.	Contrôles réalisés en 2021	46
2.3.	Taux de conformité.....	47
3.	Indicateurs financiers	49
3.1.	Redevances d'assainissement non collectif	49
3.2.	Compte administratif 2021.....	49
4.	Perspectives 2022.....	50
4.1.	Etat des lieux de l'assainissement non collectif sur Oeuilly	50
4.2.	Zonage d'assainissement.....	50

LEXIQUE 51

Préambule

Qu'est-ce que le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service ?

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante, des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement destinés notamment à l'information des usagers. Il comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne (CCPC) a été créée suite à la fusion-extension de 3 anciennes communautés de communes et de 8 communes :

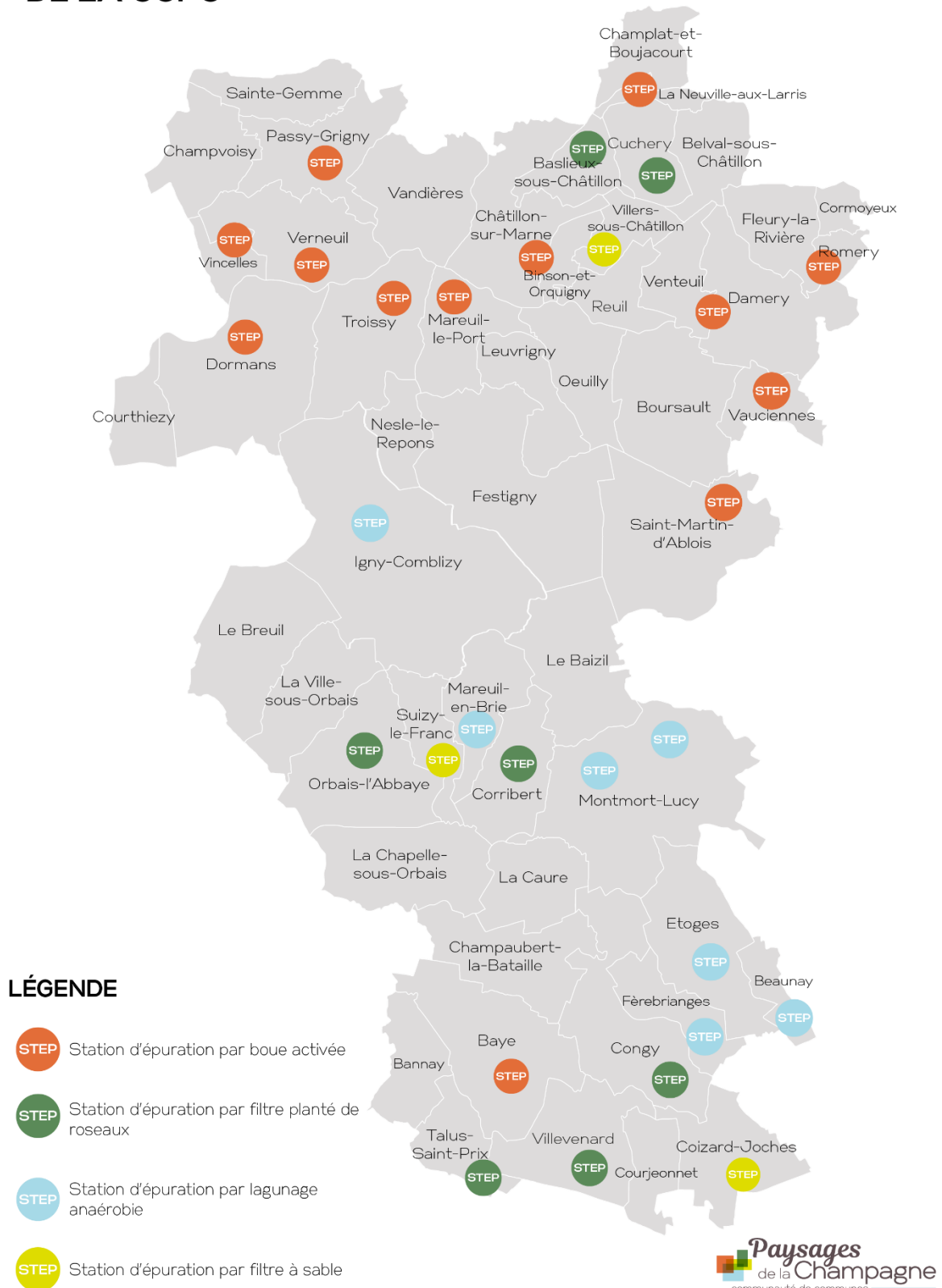
- La Communauté de Communes de la Brie des Etangs (CCBE)
- La Communauté de Communes des Coteaux de la Marne (CCCM)
- La Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V)
- Les communes de Baslieux-sous-Châtillon, Belval-sous-Châtillon, Champlat et Boujacourt, Châtillon sur Marne, Cuchery, La Neuville-aux-Larris, Passy-Grigny et Vandières, membres de l'ancienne Communauté de Communes Ardre et Châtillonnais (CCAC)

Partie 1 - L'Assainissement Collectif

1. Présentation du service assainissement

1.1. Le territoire

EMPLACEMENT DES STATIONS D'EPURATION DE LA CCPC



1.2. La compétence assainissement collectif

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne exerce la compétence « Assainissement collectif ». A travers cette compétence, elle a donc en charge la collecte, le transport et le traitement des eaux usées domestiques et parfois des eaux usées non domestiques sur autorisation (activités artisanales, activités industrielles, activités viticoles, ...).

La collecte et le transport sont réalisés grâce au réseau public d'assainissement composé de 180 485 ml de réseaux en séparatif et en unitaire et 46 postes de relèvements.

Le traitement est réalisé grâce aux 30 stations d'épuration.

1.3. Rappel règlementaire

Pour rappel, le « chapitre II : EAUX USEES DOMESTIQUES » du règlement de service de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne précise :

*« Comme le prescrit l'Article L1331-1 du Code de la santé publique, tous les immeubles qui ont accès au réseau public d'assainissement disposé pour recevoir les eaux usées domestiques et établi sous la voie publique, soit directement, soit par l'intermédiaire de voie privée ou de servitude de passage, **doivent obligatoirement être raccordés à ce réseau dans un délai de deux ans à compter de sa date de mise en service.***

Au terme de ce délai, conformément à l'article L1331-8 du Code de la santé publique :

Tant que le propriétaire ne s'est pas raccordé (de manière conforme) au réseau public d'assainissement, il est astreint au paiement d'une majoration, dans la limite de 100 % de sa redevance d'assainissement.

Le taux de la majoration est fixé par délibération de conseil communautaire.

Pour les constructions édifiées postérieurement à la mise en service du réseau, le raccordement doit être sans délai et avant toute occupation de l'immeuble.

Si l'obligation de raccordement n'est pas respectée dans le délai imparti, la CCPC peut procéder, après mise en demeure, aux travaux nécessaires, y compris en domaine privé, aux frais du propriétaire.

Les immeubles non desservis par le réseau ou situé en zonage non collectif doivent obligatoirement être doté, d'un assainissement autonome et conforme à la législation en vigueur, et en bon état de fonctionnement. »

2. Périmètre en concession

2.1. Fonctionnement du Service

Le service d'assainissement collectif est géré en délégation de service public pour les communes de Binson-et-Orquigny, Châtillon-sur-Marne, Dormans, Igny-Comblizy, La-Neuville-aux-Larris, Mareuil-le-Port, Passy-Grigny, Troissy, Verneuil, Villers-sous-Châtillon, Vincelles. Il est à noter que la commune de Binson-et-Orquigny est raccordée à la station d'épuration de Châtillon-sur-Marne.

Les communes de Belval-sous-Châtillon, Champlat-et-Boujacourt, Champvoisy, Courthiézy, Festigny, Le Breuil, Leuvrigny, Nesle-le-Repons, Oeuilly, Reuil, Sainte-Gemme et Vandières sont concernées par un Assainissement Non Collectif. La compétence de l'Assainissement Non Collectif est gérée en régie par la collectivité.

Une Délégation de Service Public (DSP) a été mise en place pour assurer l'entretien des stations d'épuration. Elle a été confiée à l'entreprise VEOLIA jusqu'au 31 Décembre 2029.

Ce dernier a également en charge l'autosurveillance et l'entretien des réseaux et postes de relèvement.

La gestion des espaces verts des stations d'épuration est assurée par le délégataire.

2.2. Indicateurs techniques

2.2.1 La Collecte et le transport des effluents

Les Chiffres

La collectivité possède 57,4 km de réseaux sur ce territoire, répartis en 21,55 km de réseaux en unitaire et de 35,86 km de réseaux en séparatif.

En 2021, il y avait 3 201 abonnements de comptabilisés.

Les Raccordements

La Communauté de Communes réhabilite progressivement les sites de traitement et équipe progressivement les communes concernées de réseaux d'assainissement. Afin de répartir les coûts dans le temps, les réseaux sont réalisés par tranches successives.

Commune	Type	Capacité (EH)	Nb habitations raccordées
Binson-et-Orquigny	Boues activées (step de Châtillon)	950	95
Châtillon-sur-Marne	Boues activées		351
Dormans	Boues activées	3 500	1 532
Igny-Comblizy	Lagunage aéré	400	179
La-Neuve-aux-Larris	Boues activées	250	98
Mareuil-le-Port	Boues activées	900	632
Passy-Grigny	Boues activées	500	140
Troissy	Boues activées	1 083	411
Verneuil	Boues activées/Bio disques	1 100	416
Villers-sous-Châtillon	Filtre à sable	250	126
Vincelles	Boues activées/Culture fixées	750	212
Total		9 683	4 192

**Données du tableau estimées*

De nombreux travaux de création de réseaux sont donc encore à prévoir afin de raccorder l'ensemble des habitations prévues aux différentes stations d'épuration existantes.

Les propriétaires ont un délai légal de 2 ans pour effectuer le raccordement de leurs eaux usées au réseau public d'assainissement, à partir de la mise en route de celui-ci.

Les travaux

En 2021, le délégataire a réalisé les travaux sur les réseaux suivants :

- ✓ Inspection des regards : 1006 regards inspectés
- ✓ Curage préventif : 6 184 ml de réseaux curés
- ✓ Inspections Télévisées des Réseaux : 1540 ml
- ✓ Curages des postes : 1 curage minimum par poste
- ✓ Désobstructions sur réseaux : 10 interventions réparties de la façon suivante :
 - Désobstruction sur branchements : 4 interventions
 - Désobstruction sur canalisations : 6 interventions
 - Désobstruction sur accessoires : 0 interventions

- ✓ Réparations de branchements : 2
- ✓ Réparations de collecteurs : 1
- ✓ Réparations de regards : 3
- ✓ Remplacements de tampons : 6

En 2021, le délégataire a réalisé sur le réseau les renouvellements suivants :

Réseaux :

Lieu ou ouvrage	Description
Igny Comblizy 31 Rue du Général Mitry	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU Nombre x1
Igny Comblizy 8 Rue Henri 1er	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU Nombre x1
Dormans 3 Place du Luxembourg	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU Nombre x1
Chatillon sur Marne 22 Rue de la Gendarmerie	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU
Dormans 38 Avenue de Paris	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU Nombre x1
Passy Grigny 10 Rue Bruslard	Renouvellement + Mise à niveau de tampon EU Nombre x1

**Données du délégataire VEOLIA*

Postes de relèvement :

Lieu ou ouvrage	Description
PR DORMANS ZI	TELEGESTION (PPR)
PR BINSON SORTIE VILLAGE	TELEGESTION (PPR)
PR CHATILLON CLOS DE LA NOUE	TELEGESTION (PPR)
PR DORMANS VARENNES	POMPE 2 (PPR)
PR DORMANS LEON BOURGEOIS	POMPE 1 (PPR)
PR TROISSY LOTISSEMENT	POMPE 2 (PPR)
PR BINSON SORTIE VILLAGE	POMPE 1 (PPR)
PR CHATILLON ECOLE MATERNELLE	ARMOIRE DE COMMANDE (PPR)
PR MAREUIL LE PORT STADE	TELEGESTION (GCS)

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, la CCPC a réalisé en plus des travaux à la charge du délégataire, les travaux suivants :

Opérations	Coût
Création nouveau point de livraison ENEDIS au PR Ecole Maternelle de Châtillon-sur-Marne	4 825,20 €
Création d'un déversoir d'orage Boulevard des Varennes à Dormans	2 871,14 €

En 2021, le délégataire a réalisé sur le réseau les travaux neufs suivants :

Lieu ou ouvrage	Description
3.4.2 Igny Comblizy 12 Rue Henri 1er	Création de BCHT EU PVC160 4ml
Dormans chemin de la gravoise	Création de BCHT EU PVC160 5.50ml
3.4.2 Passy Grigny 5 Rue Bruslard	Création de BCHT EU PVC160 5ml
Verneuil 2 Rue de l'Abbe Bernard	Création de BCHT EU PVC125 3.70ml
3.4.2 Troissy 30 Route De Paris	Création de BCHT EU PVC160 3.50ml
Troissy 13 Rue De Champagne	Création de BCHT EU PVC160 10ml
3.4.2 Dormans Boulevard De Varennes	Création de BCHT EP PVC250 4.5ml (pour mémoire)
Verneuil 48 Rue Cbr	Création de BCHT EU PVC160 4.50ml
3.4.2 Igny Comblizy Jules Ferry	Création de BCHT EP PVC160 3ml (pour mémoire)
Dormans Rue De La Gare	Création de BCHT EU PVC160 5ml
3.4.2 Troissy 6 Rue Des Mesanges	Création de BCHT EP PVC160 2ml (pour mémoire)
Dormans 1 Rue Jean Dormans	Remplacement + Mise à niveau de tampon EP Nombre x1 (pour mémoire)
Dormans 1 Place General De Gaulle	Remplacement + Mise à niveau de tampon EP Nombre x1 (pour mémoire)
3.4.2 Mareuil le Port 1 Paul Doumer	Remplacement de boîte de BCHT EU

**Données du délégataire VEOLIA*

2.2.2 Le traitement

Les unités de traitement

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne possède actuellement 10 stations d'épuration sur ce territoire, réparties sur 11 communes représentant une capacité totale de 9 633 équivalents habitants (EH). Elle possède également 22 postes de relèvement ainsi que 9 déversoirs d'orage.

Commune	Type de traitement	Capacité (EH)	Capacité (kgDBO5/j)	Mise en Service	Type de Réseau
Châtillon-sur-Marne	Boues activées	900	54	1972	Séparatif et unitaire
Dormans	Boues activées	3500	210	1983	Séparatif et unitaire
Igny-Comblizy	Lagunage aéré	400	24		Unitaire
La Neuville-aux-Larris	Boues activées	250	15	1978	Séparatif et unitaire
Mareuil le Port	Boues activées	900	54		Séparatif et unitaire
Passy-Grigny	Boues activées	500	30	1970	Séparatif et unitaire
Troissy	Boues activées	1083	65		Séparatif et unitaire
Verneuil	Boues activées/ Bio disques	1100	66	2014	Séparatif et unitaire
Villers-sous-Châtillon	Filtre à sable	250	15	1960	Séparatif et unitaire
Vincelles	Boues activées/ Culture fixée	750	45	2015	Unitaire

L'autosurveillance

Pour donner suite aux obligations réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5) le délégataire réalise des bilans 24 heures.

En 2021, les bilans réglementaires (analyses sur échantillons moyens sur 24h) ont donc été réalisés en entrée et sortie des 10 stations en fonctionnement sur ce secteur de la Collectivité. Les résultats de conformité sont présentés ci-après :

Station d'épuration de Châtillon sur Marne

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
06/09/2021	0,59	99,3	3,59	96,7	0,47	99,1	2	80,4	2,29	77,6	0,63	43,0

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance sur la base de l'autosurveillance du délégataire. Un contrôle inopiné du service Police de l'Eau de la DRIEAT réalisé en 2021 a classé cette station NON-CONFORME.

Station d'épuration de Dormans

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	17,70	94,59	34,40	89,94	7,76	94,62						
février	2,10	99,63	17,60	97,47	3,11	98,70						
mars	4,20	97,43	16,30	95,30	2,22	97,86	1,90	95,47	7,00	82,90	0,50	88,85
avril	1,50	99,03	15,70	96,12	1,88	98,64						
mai	1,20	99,24	13,50	94,42	1,84	98,33						
juin	1,20	99,60	3,70	99,31	1,86	99,12	0,80	98,25	2,00	95,76	0,20	95,65
juillet	1,50	99,45	15,90	95,44	2,17	98,24						
août												
septembre												
octobre												
novembre	9,60	93,34	14,40	94,09	2,68	97,51	2,40	93,78	2,80	92,74	0,50	86,86
décembre	4,00	98,96	14,50	96,56	2,11	98,51	2,50	96,29	7,20	89,55	0,70	92,06

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Mareuil le Port

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
16/06/2021	0,1	98,9	0,33	97,5	0,04	99,4	0,03	97,7	0,05	96,4	0,05	67,7
06/09/2021	0,05	98,1	0,22	98,6	0,04	99,2	0,02	98,3	0,21	84,8	0,1	24,0

**Données du délégataire VEOLIA/ La STEP est CONFORME en performance.*

Station d'épuration de Troissy

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
22/03/2021	5,28	83,5	7,2	84,3	1,08	91,8	0,6	88,6	2,61	50,3	0,31	47,2
16/06/2021	0,35	95,6	2,05	91,5	0,27	98,3						
06/09/2021	0,27	98,3	1,37	96,6	0,23	98,5	0,15	97,1	0,38	92,8	0,38	28,7
08/12/2021	0,32	97,6	1,61	92,5	0,37	70,0						

**Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.*

Station d'épuration de La Neuville aux Larris

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
21/06/2021	6,89	47,5	20,28	31,6	3,9	69,4	4,56	9,8	4,59	9,7	0,46	2,7
22/09/2021	2,57	88,6	6,35	84,0	1,08	93,3	2,05	51,6	2,45	42,3	0,25	48,5
25/10/2021	0,68	97,6	4,65	89,9	0,68	95,6	1,9	63,0	2,94	42,9	0,38	45,7
24/11/2021	2,86	91,1	10,09	83,3	2,34	90,2	2,34	50,7	3,59	24,7	0,3	42,5

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
21/06/2021	Oui	Non	DCO MES NGL	Non	<ul style="list-style-type: none"> - DCO : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur = 156 kg/j (seuil = 90) avec un rendement à 31,58 % (seuil = 60,0 %) - MES : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur = 53 kg/j (seuil 30) avec un rendement de 47,52 % (seuil = 50,0 %) - NGL : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur = 35,35 kg/j (seuil = 30) avec un rendement de 9,71 % (seuil = 70,0 %)
22/09/2021	Oui	Non	NGL	Non	<ul style="list-style-type: none"> - NGL : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur = 54,53 kg/j (seuil = 30) avec un rendement à 42,26 % (seuil = 70,0 %)
25/10/2021	Oui	Non	NGL	Non	<ul style="list-style-type: none"> - NGL : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur = 45,32 kg/j (seuil = 30) avec un rendement à 42,94 % (seuil = 70,0 %)
24/11/2021	Oui	Non	NGL	Non	<ul style="list-style-type: none"> - NGL : NC pour dépassement du seuil en sortie station : valeur 68,96 kg/j (seuil = 30) avec un rendement à 24,67 % (seuil = 70,0 %)

Station d'épuration de Igny-Comblizy

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
06/01/2021	0,33	94,1	2,32	53,3	0,5	50,0	0,16	75,8	1,51	26,3	0,09	15,2
25/08/2021	0,15	93,6	0,42	81,0	0,22	62,5	0,04	89,2	0,53	47,4	0,06	28,0
15/09/2021	0,15	95,2	7,19	-47,6	0,23	40,0	0,04	91,5	0,52	44,0	0,08	-5,3
22/09/2021	0,13	94,4	0,54	71,3	0,19	57,1	0,03	89,4	0,42	53,8	0,05	29,6

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Passy Grigny

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
22/03/2021	5,38	63,2	21,89	24,8	10,08		3,41	-3,8	3,42	-3,8	0,32	4,7
16/06/2021	3,28	80,5	18,72	57,8	14	14,6	2,67	-22,1	2,68	-22,0	0,34	-15,5
15/09/2021	6	64,3	13,92	70,3	4,5	80,8	1,77	52,0	1,78	51,8	0,15	51,0
08/12/2021	4,05	69,6	14,55	53,5	3,95	68,4	3,16	20,7	3,17	20,7	0,27	22,4

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan rédhitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
22/03/2021	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	<ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 210 kg/j (seuil = 70,0) avec un rendement à 0,0 % (seuil = 60,0 %) - DCO : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 456,0 kg/j (seuil = 400) avec un rendement à 24,75 % (seuil = 60,0 %) - MES : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 112,0 kg/j (seuil = 85)

16/06/2021	Oui	Oui	DBO5 DCO	Non	<ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 350 kg/j (seuil = 70,0) avec un rendement à 14,63 % (seuil = 60,0 %) - DCO : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 468,0 kg/j (seuil = 400) avec un rendement à 57,84 % (seuil = 60,0 %)
15/09/2021	Oui	Oui	DBO5 MES	Non	<ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 75 kg/j (seuil = 70,0) - MES : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 100,0 kg/j (seuil = 85)
08/12/2021	Oui	Oui	DBO5 DCO	Non	<ul style="list-style-type: none"> - DBO5 : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 79 kg/j (seuil = 70,0) - DCO : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 291,0 kg/j (seuil = 200) avec un rendement à 53,51 % (seuil = 60,0 %)

Station d'épuration de Verneuil

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
06/09/2021	1,92	92,3	4,08	91,0	0,48	96,0	0,89	80,6	4,2	8,9	0,32	24,6
08/12/2021	0,12	96,6	1,25	85,5	0,2	95,0	1,15	29,3	1,15	29,1	0,11	13,5

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
06/09/2021	Oui	Non	NGL Ptot	Non	- NGL : NC avec un rendement à 8,91 % (seuil = 50,0 %) - Ptot : NC avec un rendement à 24,57 % (seuil = 40,0 %)
08/12/2021	Oui	Non	NGL NTK Ptot	Non	- NGL : NC avec un rendement à 29,08 % (seuil = 50,0 %) - NTK : NC avec un rendement à 29,29 % (seuil = 50,0 %) - Ptot : NC avec un rendement à 13,47 % (seuil = 40,0 %)

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station d'épuration de Villers sous Châtillon

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
01/02/2021	2,37	62,3	3,61	67,9	0,62	77,8	0,77	49,9	1,14	44,9	0,18	3,3
05/05/2021	1,65	92,9	10,2	80,9	0,93	95,5	2,28	53,6	3,77	23,6	0,34	35,7
16/06/2021	0,5	91,5	14,18	63,0	7,2	63,0	1,98	16,0	1,99	16,0	0,36	-47,7
25/08/2021	0,66	93,0	2,88	78,7	0,69	92,6	1,48	35,8	1,49	35,6	0,15	35,9

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
16/06/2021	Oui	Oui	DBO5	Non	- DBO5 : NC avec dépassement du seuil en sortie station : valeur = 200,0 kg/j (seuil = 70,0)

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station d'épuration de Vincelles

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
08/12/2021	0,3	79,8	1,65	73,8	0,4	81,5	0,88	44,6	1,03	35,4	0,11	22,2

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
08/12/2021	Oui	Non	NGL NTK Ptot	Non	- NGL : NC avec un rendement à 35,41 % (seuil = 50,0 %) - NTK : NC avec un rendement à 44,6 % (seuil = 50,0 %) - Ptot : NC avec un rendement à 22,23 % (seuil = 40,0 %)

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

La Production de boues

En 2021, les stations d'épuration de Dormans, Mareuil-le-Port et Troissy sont concernées par une évacuation de boues. Le tableau suivant reprend les quantités et les caractéristiques principales des boues :

Station de Châtillon sur Marne :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Compostage norme NF	83,940	3,11	2,6	100,00
Total	83,940	3,11	2,6	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues ont été évacuées par citerne routière vers la station d'épuration de Mardeuil pour y être déshydratées puis convoyées dans un centre de compostage.

Station de Dormans :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Compostage norme NF	267,4	3,22	8,6	100,00
Total	267,4	3,22	8,6	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues de la station de Dormans ont été traitées en centre de compostage afin de se conformer à l'arrêté du 30 avril 2020 imposant l'hygiénisation des boues.

Station de Mareuil-le-Port :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Station d'épuration	33,3	1,50	0,5	100,00
Total	33,3	1,50	0,5	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues de la station de Mareuil-le-Port ont été traitées à la station d'épuration de Mardeuil.

Station de Troissy :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Compostage norme NF	194,1	2,68	5,2	100,00
Total	194,1	2,68	5,2	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues produites ont été acheminées vers la station d'épuration de Mardeuil pour y être déshydratées puis envoyées en centre de compostage.

Station de La-Neuveville-aux-Larris :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Station d'épuration	40,5	1,98	0,8	100,00
Total	40,5	1,98	0,8	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues produites par l'unité de traitement provisoire ont été acheminées à la station d'épuration de Mardeuil.

Station de Verneuil :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Station d'épuration	39,2	3,57	1,4	100,00
Total	39,2	3,57	1,4	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues de la station de Verneuil ont été traitées à la station d'épuration de Mardeuil.

Station de Villers-sous-Châtillon :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Station d'épuration	51,5	1,94	1	100,00
Total	51,5	1,94	1	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues produites de la station de Villers-sous-Châtillon ont été traitées la station d'épuration de Mardeuil.

Station d'épuration de Vincelles :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Total	35,90	4,10	1,47	100,0%

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, les boues de la station de Vincelles ont été traitées à la station d'épuration de Mardeuil.

Remarques :

L'ensemble des boues ont été traitées et valorisées conformément à la réglementation.

Les stations de Igny-Comblizy (lagunage) et Passy-Grigny ne sont pas concernées par une évacuation de boues cette année.

Un arrêté ministériel paru le 30 avril 2020 est venu modifier les modalités d'épandage des boues issues des stations d'épuration pendant la période de Covid-19. Cet arrêté fixe de nouvelles conditions, et impose notamment l'hygiénisation des boues pour pouvoir les épandre.

Les travaux

En 2021, le délégataire a réalisé les travaux sur les stations d'épuration suivants :

Lieu ou ouvrage	Description
Ensemble des installations	Entretien des espaces verts
Ensemble des installations	Vérifications des installations électriques par un organisme agréé
Ensemble des installations	Vérifications des installations de levage par un organisme agréé
Ensemble des installations	Curage préventif des ouvrages
Ensemble des installations	Gestion des boues
STEP PASSY-GRIGNY	Mise en place d'une télésurveillance
STEP CHATILLON/MARNE	Remplacement de l'armoire de commande

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2021, la CCPC a réalisé en plus des travaux à la charge du délégataire, les travaux suivants :

Opérations	Coût
Mise en place de la télésurveillance sur la station d'épuration de Châtillon-sur-Marne	2 444,20 €
Installation de disconnecteurs sur les réseaux AEP des stations	1 956,00 €
Enrochement du chemin d'accès à la station d'épuration de Villers-sous-Châtillon	2 430,00 €

2.3. Indicateurs financiers

2.3.1 Prix détaillé d'une facture de 120 m³ pour la collecte et le traitement des eaux usées au 01/01/2022

COMMUNES	Part Délégitaire		Part Collectivité		A.E.S.N	Facture 120 m3		
	Abonnement	Consommation m ³	Abonnement	Consommation m ³	Modernisation des réseaux de collecte	Total H.T pour 120 m ³	Total T.T.C pour 120 m ³	Prix moyen TTC m ³
Binson-et-Orquigny	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Châtillon-sur-Marne	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Dormans	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244€	472,168 €	3,935 €
Igny-Comblizy	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
La Neuville-aux-Larris	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Mareuil le Port	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244€	472,168 €	3,935 €
Passy-Grigny	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Troissy	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Verneuil	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Villers-sous-Châtillon	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €
Vincelles	26,52 €	0,7427 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	429,244 €	472,168 €	3,935 €

2.3.2 Evolution du prix de l'assainissement, pour 120 m³ TTC

COMMUNES	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	N/N-1
	T.T.C	T.T.C	%
Binson-et-Orquigny	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Châtillon-sur-Marne	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Dormans	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Igny-Comblizy	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
La Neuville-aux-Larris	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Mareuil le Port	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Passy-Grigny	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Troissy	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Verneuil	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Villers-sous-Châtillon	464,86 €	472,168 €	+ 1,57
Vincelles	464,86 €	472,168 €	+ 1,57

3. Périmètre en régie

3.1. Fonctionnement du Service

Le service d'assainissement collectif est géré en régie pour les communes de Baslieux-sous-Châtillon, Baye, Beaunay, Coizard-Joches, Congy, Cormoyeux, Corribert, Cuchery, Damery, Etoges, Fèrebrianges, Fleury-la-Rivière, Mareuil-en-Brie, Montmort-Lucy, Orbais-l'Abbaye, Romery, Saint-Martin-d'Ablois, Suizy-le-Franc (en partie), Talus-Saint-Prix, Vauciennes, Venteuil et Villevenard.

La commune de Bannay, Boursault, Champaubert, Courjeonnet, La Caure, La-Chapelle-sous-Orbais, La-Ville-sous-Orbais, Le Baizil et Suizy-le-Franc (en partie) sont concernées par un Assainissement Non Collectif. La compétence de l'Assainissement Non Collectif est également gérée en régie par la collectivité.

Un Contrat de Prestations a été mis en place pour assurer l'autosurveillance, les opérations de maintenance importantes et l'astreinte des stations d'épuration. Il a été confié à l'entreprise Véolia jusqu'au 31 décembre 2025. Cette dernière a également en charge l'entretien préventif des réseaux et postes de relèvement.

Certaines prestations ont été déléguées à d'autres entreprises :

- les vidanges et les nettoyages des fosses, postes de relevage, chasses et décanteurs sont assurés par des entreprises privées.
- le faucardage des roseaux sur les stations par filtres plantés de roseaux

3.2. Indicateurs techniques

3.2.1 La Collecte et le transport des effluents

Les Chiffres

La collectivité possède 95 895 ml de réseaux unitaires et séparatifs sur ce territoire.

Selon l'estimation 2017, il y a environ 3 730 abonnements.

Les Raccordements

La Communauté de Communes réhabilite progressivement les sites de traitement et équipe progressivement les communes concernées de réseaux d'assainissement. Afin de répartir les coûts dans le temps, les réseaux sont réalisés par tranches successives.

Commune	Type	Capacité (EH)	Nb habitations raccordées
Baslieux-sous-Châtillon	Filtre planté de roseaux	550	99
Baye	Boues activées	600	122
Beunay	Lagunage naturel	150	56
Coizard-Joches	Filtre à sable	150	29
Congy	Filtre à roseaux + Filtre à sable	500	157
Corribert	Filtre à roseaux + Filtre à sable	50	28
Cuchery	Filtre planté de roseaux	600	223
Damery	Boues activées	5 000	764
Venteuil	Boues activées (step de Damery)		353
Etoges	Lagunage + Filtres à roseaux	500	59
Fèrebrianges	Lagunage naturel	180	54
Fleury-la-Rivière	Boues activées	1 400	294
Cormoyeux	Boues activées (step de Fleury)		85
Romery	Boues activées (step de Fleury)		91
Lucy	Lagunage naturel	150	48
Mareuil-en-Brie	Lagunage naturel	300	119
Montmort	Lagunage naturel	500	177
Orbais l'Abbaye	Filtre à roseaux + Filtre à sable	700	204
Saint-Martin-d'Ablois	Boues activées	4 500	604
Suizy-le-Franc	Filtre à sable	45	18
Talus-St-Prix	Filtre à roseaux + Filtre à sable	125	47
Vauciennes	Boues activées	600	177
Villevenard	Filtre à roseaux + Filtre à sable	300	78
Total		16 900	3 886

**Données du tableau estimées*

Les propriétaires ont un délai légal de 2 ans pour effectuer le raccordement de leurs eaux usées au réseau public d'assainissement, à partir de la mise en route de celui-ci.

Les travaux

En 2021, les travaux suivants d'exploitation du réseau ont été réalisés :

Interventions préventives :

Interventions de curage préventif	2021
Nombre d'interventions sur réseau	58
sur canalisations	15
sur poste de relevage	43
Longueur de canalisation curée (ml)	5 276

Les postes de relèvement ont été curés deux fois dans l'année. Concernant les réseaux, voici le détail des longueurs curées :

Commune	Localisation	Description
Damery	Rue du Coche	Curage de 120 ml – S25
Damery	Liaison rue Tarbes / rue Général de Gaulle	Curage de 200 ml – S32
Damery	Lieu dit Ecoute s'il pleut	Curage de 750 ml – S39
Damery	Rue Pierre Curie	Curage de 290 ml – S32
Cormoyeux	Descente du village à travers chemins	Curage de 600 ml – S39
Etoges	Réseau amont station sur le chemin	Curage de 650 ml – S32
Vauciennes	Rue de Paris	Curage de 500 ml – S39
Venteuil	Rue des fossées	Curage de 300 ml – S39
Venteuil	Rue des Vignes	Curage de 250 ml – S39
Saint Martin d'Ablois	Chemin du CBR	Curage de 650 ml – S32
Saint Martin d'Ablois	Derrière laiterie	Curage de 220 ml – S39
Saint Martin d'Ablois	Route du Mont Bayen	Curage de 330 ml – S32
Saint Martin d'Ablois	Rue de la Croix Manuel	Curage de 165 ml – S32
Saint Martin d'Ablois	Rue des Rochettes	Curage de 200 ml – S32
Saint Martin d'Ablois	Rue du Bauchet	Curage de 50 ml – S32

Interventions curatives :

Interventions curatives	2021
Nombre de désobstructions sur réseau	13
sur branchements	4
sur canalisations	5
sur équipements	1
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	3

Il a également été réalisé les interventions suivantes sur les postes de relèvement :

Date	Site	Description
15/01/2021	PR Damery Canal	2 Pompes en défaut
24/06/2022	PR Venteuil	Poste à l'arrêt
14/07/2021	PR Baslieux sous Châtillon	2 Pompes bouchées
30/07/2021	PR Fleury la Rivière - Coopérative	Sonde HS remplacement sonde
02/08/2021	PR Damery Quai de verdun	2 Pompes bouchées
08/09/2021	PR Damery Quai de verdun	Pompes disjonctées
06/11/2021	PR Fleury la Rivière - Coopérative	Dépannage électrique

En 2021, les travaux d'investissements suivants sur l'ensemble du réseau de collecte ont été réalisés :

Postes de relèvements :

Opérations	Coût (en € HT)
Modification de l'armoire électrique du PR d'Orbais-l'Abbaye	2 497,53 €
Equipement de 3 postes de relèvement de carte GSM3 pour la télésurveillance	3 140,00 €
Remplacement sonde US du PR des Vignes à Venteuil	463,32 €

Réseaux :

Opérations	Coût (en € HT)
Réparation du réseau EU rue Saint Pierre à Orbais-l'Abbaye	9 860,00 €

3.2.2 Le traitement

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne gère actuellement 20 stations d'épuration sur ce territoire, réparties sur 23 communes représentant une capacité totale de 16 900 équivalents habitants (EH). Elle gère également 24 postes de relèvement ainsi que plusieurs déversoirs d'orage (Congy, Mareuil-en-Brie, Montmort, Orbais-l'Abbaye, Villevenard).

Les unités de traitement

Commune	Type de traitement	Capacité (EH)	Capacité (m3/j)	Capacité (kgDBO5/j)	Mise en Service	Type de Réseau
Baslieux-sous-Châtillon	Filtre planté de roseaux	550	87,5	33	2013	Séparatif
Baye	Boues activées	600	90	36	1993	Séparatif
Beunay	Lagunage	150	22,5	9	1997	Unitaire
Coizard-Joches	Filtre à sable	150	22,5	9	2001	Séparatif
Congy	Filtre roseaux	500	75	30	2015	Unitaire/Séparatif
Corribert	Filtre à roseaux + Filtre à sable	50	10	3	2001	Unitaire
Cuchery	Filtre planté de roseaux	600	90	36	2009	Séparatif
Damery	Boues activées	5 000	900	300	2005	Unitaire et Séparatif
Etoges	Lagunage + filtres à roseaux	500	75	30	2008	Séparatif
Fèrebrianges	Lagunage	180	27	10,8	1999	Séparatif/Unitaire
Fleury-la-Rivière	Boues activées	1 400	210	84	1998	Séparatif
Lucy	Lagunage	150	22,5	9	1998	Séparatif/Unitaire
Mareuil	Lagunage	300	45	18	1982	Unitaire
Montmort	Lagunage	500	75	30	2004	Unitaire
Orbais l'Abbaye	Filtre à roseaux + Filtre à sable	700	105	42	2000	Unitaire/Séparatif
Saint-Martin-d'Ablois	Boues activées	4 500	667	270	1991	Séparatif
Suizy-le-Franc	Filtre à sable	45	6,8	2,7	2003	Séparatif
Talus-Saint-Prix	Filtre à roseaux + Filtre à sable	125	17,3	6,9	2006	Séparatif
Vauciennes	Boues activées	600	90	36	1995	Séparatif
Villevenard	Filtre à roseaux + Filtre à sable	300	45	18	2001	Unitaire/Séparatif

L'autosurveillance

Pour donner suite aux obligations réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5) le prestataire réalise des bilans 24 heures.

En 2021, les bilans règlementaires (analyses sur échantillons moyens sur 24h) ont donc été réalisés en entrée et sortie de 13 stations en fonctionnement sur ce secteur de la Collectivité. Les résultats de conformité sont présentés ci-après :

Station de Baslieux sous Châtillon

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT		
Débit journalier de référence (m3/j)		42,5															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		33															
		Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	Concentrat ion sortie	Concentrat ion sortie	Concentrat ion sortie	Rendemen t (%)	Concentrat ion sortie	
Ensemble	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	98,9	2,0	90,8	16,0	95,2	3,0	57,0	13,8	95,2	1,54	1,0	0,09	12,2	6,4	2,79	
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	98,9	2,0	90,8	16,0	95,2	3,0	57,0	13,8	95,2	1,54	1,0	0,09	12,2	6,4	2,79	
	Valeur rédhibitoire (1)		85		400		70										
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire			0		0											
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	70	35	75	125	70	25				20				40		
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0					0		
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0					1		
Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																	
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N		
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		N															

La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station de Baye

	MES	DBO5	DCO	N-NH4	N-NO3	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		36							
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	55,33	22,88	71,97	6,57	0,05	8,89	8,94	1,29	7,6
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,42	0,62	1,66	0,23	0,47	0,35	0,85	0,84	8,1
Rendement moyen annuel	99,3	97,3	97,7	96,5	—	96,0	90,5	35,0	—
Prescription rejet rendement	90	80	75	80	60	—	—	50	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	2,0	3,0	8,0	1,1	2,3	1,7	4,1	4,0	—
Prescription rejet concentration	35	30	90	10	20	—	—	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0							
Nombre de bilan NC	0	0	0	0	0			1	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0	0			1	

La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station de Congy

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT		
Débit journalier de référence (m3/j)		112,5															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		30															
		Rendement (%)	Concentration	Rendement (%)	Concentration	Rendement (%)	Concentration	Rendement (%)	Concentration	Rendement (%)	Concentration	Concentration	Concentration	Concentration	Rendement (%)	Concentration	
Ensemble	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	99,5	2,3	97,4	19,0	98,5	3,0	-	77,5	98,9	0,7	0,39	0,05	76,8	65,4	2,6	
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	99,5	2,3	97,4	19,0	98,5	3,0	-	77,5	98,9	0,7	0,39	0,05	76,8	65,4	2,6	
	Valeur rédhibitoire (1)		85		400		70										
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		00											
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50		60	200	60	35			80	15				40	4	
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0					0		
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0					0		
Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																	
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		O		O	O	O	O		
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		O															

La STEP est CONFORME en performance.

Station de Cuchery

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT		
Débit journalier de référence (m3/j)		90															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		36															
		Rendement (%)	Concentrati on sortie	Rendement (%)	Concentrati on sortie	Rendement (%)	Concentrati on sortie	Rendement (%)	Concentrati on sortie	Rendement (%)	Concentrati on sortie	Concentrati on sortie	Concentrati on sortie	Concentrati on sortie	Rendement (%)	Concentrati on sortie	
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	2		2		2		2		2		2	2	2	2		
	Nombre de mesures réalisées	2		2		2		2		2		2	2	2	2		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	97,4	7,5	93,4	42,6	97,2	5,4	82,2	64,3	4,7	11,3	10,2	0,36	57,6	/	7,2	
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	2		2		2		2		2		2	2	2	2		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	97,4	7,5	93,4	42,6	97,2	5,4	82,2	64,3	4,7	11,3	10,2	0,36	57,6	/	7,2	
	Valeur rédhibitoire (1)		85		400		70										
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0											
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		35		125		25				15						
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0							
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				1							
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		N		O	O	O	O		
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		N															

La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station d'épuration de Damery

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	12	12	12	8	8	8	12
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		230					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	125,5	139,3	300,4	20,4	20,5	2,2	7,2
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	1,2	1,4	5,4	0,7	1,0	0,1	7,7
Rendement moyen annuel	99,1	99,0	98,2	96,8	95,4	95,0	—
Prescription rejet rendement	97	96	93	85	80	90	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	3,7	4,3	16,8	2,0	3,0	0,4	—
Prescription rejet concentration	30	25	90	15	20	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	0	0	0	0	0	0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0	0	0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Etoges

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie
Débit journalier de référence (m3/j)	90															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)	30															
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2	
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	99,5	6,5	99,2	21,0	99,6	3,0	24,9	79,8	99,3	0,75	0,39	0,02	79,0	70,2	3,03
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	99,5	6,5	99,2	21,0	99,6	3,0	24,9	79,8	99,3	0,75	0,39	0,02	79,0	70,2	3,03
	Valeur rédhibitoire (1)		85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	60	35	60	125	60	25			80					50	
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0					0	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0					0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		0		0		0		0		0		0		0		0
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		0														

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Fleury-la-Rivière

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	5	5	5	5	5	5	
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		84					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	26,7	21,3	59,2	7,2	7,2	0,8	7,5
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,7	0,4	3,4	0,4	0,8	0,2	7,9
Rendement moyen annuel	97,3	98,0	94,3	94,4	89,5	72,2	—
Prescription rejet rendement	90	60	60	70	—	80,0	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	6,6	3,7	30,2	3,6	6,8	2,0	—
Prescription rejet concentration	35	30	90,0	10,0*	—	2*	—
Nombre de dépassement du DTG		0	0				
Nombre de bilan NC	0	0	0	0		0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0		0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Mareuil-en-Brie

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Concentration n. sortie	Rendement (%)	Concentration n. sortie
Débit journalier de référence (m3/j)	45															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)	18															
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	96,8	5,0	84,8	42,0	97,1	3,00	71,2	17,4	71,6	17,1	15,3	0,10	0,23	78,9	1,2
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	96,8	5,0	84,8	42,0	97,1	3,00	71,2	17,4	71,6	17,1	15,3	0,10	0,23	78,9	1,2
	Valeur rédhibitoire (1)		85,0		400,0		70,0									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50,0	40,0	60,0	90,0	60,0	30,0			60,0	20,0					
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :	O															

La STEP est CONFORME en performance.

Station de Montmort

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT		
		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	
Débit journalier de référence (m3/j)	75																
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)	1,7																
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2		
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	95,5	5,9	90,6	28,0	97,9	3,0	93,7	3,1	95,0	2,4	0,7	0,16	0,50	78,6	1,00	
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1		
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	95,5	5,9	90,6	28,0	97,9	3,0	93,7	3,1	95,0	2,4	0,7	0,16	0,50	78,6	1,00	
	Valeur rédhibitoire (1)		85		400		70										
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire	0		0		0											
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	90	60	75	125	70	25			60	40						
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0				0							
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0				0							
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O				O							
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		O															

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Orbais-l'Abbaye

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT					
Débit journalier de référence (m3/j)		105		Rendement (%)		Concentration sortie (mg/l)		Rendement (%)		Concentration sortie (mg/l)		Rendement (%)		Concentration sortie (mg/l)		Rendement (%)		Concentration sortie (mg/l)		
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		42																		
Ensemble	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1		1		1		1		1		1	1	1	1		1		1	
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1		1		1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	98,8	2,3	88,4	17,0	94,6	3,0	13,1	30,6	96,8	1,1	0,40	0,06	29,4	8,8	3,43				
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1		1		1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	98,8	2,3	88,4	17,0	94,6	3,0	13,1	30,6	96,8	1,1	0,40	0,06	29,4	8,8	3,43				
	Valeur réhibitoire (1)		85,0		400		70,0													
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réhibitoire	0		0		0														
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50		60	90,0	60	30,0			70		20,0								
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0						0	0							
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0						0	0							
Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																				
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O				O		O								
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		O																		

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Saint-Martin-d'Ablois

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	11	11	11	7	7	7	11
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		270					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	103,9	44,7	145,8	16,5	17,4	1,8	7,7
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	4,8	1,6	10,1	0,6	2,8	0,6	7,9
Rendement moyen annuel	95,4	96,4	93,1	96,5	83,7	67,1	—
Prescription rejet rendement	90	80	75	—	70	80	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	9,1	3,1	19,3	1,1	5,3	1,1	—
Prescription rejet concentration	35	25	125	—	15	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	1	0	1	0	0	0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	1	0	1	0	0	0	

La STEP est CONFORME en performance, car le bilan non-conforme n'a pas été retenu par le service Police de l'Eau compte-tenu des travaux en cours sur la station au moment du bilan.

Station d'épuration de Vauciennes

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	2	2	2	2	2	2	2
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		36					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	10,3	8,6	28,1	2,21	2,22	0,42	7,1
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,19	0,10	0,89	0,15	0,20	0,14	8,1
Rendement moyen annuel	98,2	98,9	96,8	93,3	90,9	65,9	—
Prescription rejet rendement	—	—	—	—	—	—	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	6,4	3,3	30,8	5,1	7,0	5,0	—
Prescription rejet concentration	30	30	90	10	—	—	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	0	0	0	0			
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0			

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Villevenard

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration n.sortie	Rendement (%)	Concentration n.sortie	Rendement (%)	Concentration n.sortie	Rendement (%)	Concentration n.sortie	Rendement (%)	Concentration n.sortie	Concentration n.sortie	Concentration n.sortie	Concentration n.sortie	Rendement (%)	Concentration n.sortie
Débit journalier de référence (m3/j)	75															
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)	3,8															
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2	
	Nombre de mesures réalisées	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	99,5	3,0	96,6	33,0	99,2	3,0	18,0	87,2	98,8	1,3	0,39	0,05	85,8	54,5	5,8
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation (bilan 2017)	99,5	3,0	96,6	33,0	99,2	3,0	18,0	87,2	98,8	1,3	0,39	0,05	85,8	54,5	5,8
	Valeur réductrice (1)		85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réductrice	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	50		60	200	60	35									
	Nombre maximum de non-conformités aux valeurs limites par an (1)	0		0		0										
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :	O															

La STEP est CONFORME en performance.

La Production de boues

	Quantités de boues brutes	Siccité moyenne (en %)	Quantités de matières sèches
Station de Baye	119 m3	2,67	3,18 tonnes
Station de Coizard-Joches	20 m3		
Station de Damery	168,3 t	25,25 %	42,5 tonnes
Station de Fleury-la-Rivière	203,5 m3	4,86 %	9,9 tonnes
Station de Saint-Martin-d'Ablais	216,2 m3	5,66 %	5,66 tonnes
Station de Suizy-le-Franc	20 m3		
Station de Vauciennes	203,6 m3	1,2 %	2,44 tonnes

Les fosses toutes eaux collectives des stations d'épuration de Suizy-Le-Franc et Coizard-Joches sont également vidangées respectivement tous les ans. Les matières de vidange sont envoyées sur la station d'épuration de Châlons-en-Champagne dans le département de la Marne.

Les travaux

En 2021, sur les stations d'épuration, les travaux suivants ont été réalisés :

➤ Station de Baye

Opérations	Coût
Remplacement pompe doseuse de Chlorure ferrique	1 247,84 €

➤ Station de Fleury-la-Rivière

Opérations	Coût
Remplacement de l'aéroflot du dégraisseur	8 474,24 €
Remplacement du dégrilleur	13 970,00 €

➤ Station de Damery

Opérations	Coût
Remplacement de l'échantillonneur en sortie	3 974,54 €
Nettoyage et curage du bassin vinicole	5 541,00 €

➤ Station de Orbais-l'Abbaye

Opérations	Coût
Réparation des tuyauteries d'alimentation du filtre primaire	2 600,00 €

➤ Station de Saint-Martin-d'Ablois

Opérations	Coût
Remplacement pompe de recirculation	1 726,24 €
Fourniture et pose d'une pompe immergée	2 377,38 €
Nettoyage et curage du silo de boues	4 000,00 €

➤ Autres sites :

Opérations	Coût
Faucardage annuel des roseaux sur les stations par filtre planté de roseaux	9 030,00 €
Réparation remorque hydrocurage	1 575,94 €
Installation de disconnecteurs sur les réseaux AEP des stations	6 780,80 €

3.3. Indicateurs financiers

3.3.1 Prix détaillé d'une facture de 120 m³ pour la collecte et le traitement des eaux usées au 01/01/2022

COMMUNES	Part Délégitaire		Part Collectivité		A.E.S.N	Facture 120 m3		
	Abonnement	Consommation m ³	Abonnement	Consommation m ³	Modernisation des réseaux de collecte	Total H.T pour 120 m ³	Total T.T.C pour 120 m ³	Prix moyen TTC m ³
Baslieux-sous-Châtillon	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Baye	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Beaunay	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Coizard-Joches	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Congy	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Cormoyeux	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Corribert	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Cuchery	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Damery	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Etoges	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Fèrebrianges	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Fleury-la-Rivière	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Mareuil-en-Brie	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Montmort-Lucy	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Orbais l'Abbaye	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Romery	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Saint Martin-d'Ablois	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Suizy-le-Franc	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Talus-St-Prix	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Vauciennes	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Venteuil	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €
Villevenard	-	-	80 €	2,67 €	0,185 €	422,60 €	464,86 €	3,874 €

COMMUNES	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	N/N-1
	TTC	TTC	%
Baslieux-sous-Châtillon	464,86 €	464,86 €	+ 0
Baye	464,86 €	464,86 €	+ 0
Beunay	464,86 €	464,86 €	+ 0
Coizard-Joches	464,86 €	464,86 €	+ 0
Congy	464,86 €	464,86 €	+ 0
Cormoyeux	464,86 €	464,86 €	+ 0
Corribert	464,86 €	464,86 €	+ 0
Cuchery	464,86 €	464,86 €	+ 0
Damery	464,86 €	464,86 €	+ 0
Etoges	464,86 €	464,86 €	+ 0
Fèrebrianges	464,86 €	464,86 €	+ 0
Fleury-la-Rivière	464,86 €	464,86 €	+ 0
Mareuil-en-Brie	464,86 €	464,86 €	+ 0
Montmort-Lucy	464,86 €	464,86 €	+ 0
Orbais l'Abbaye	464,86 €	464,86 €	+ 0
Romery	464,86 €	464,86 €	+ 0
Saint Martin-d'Ablois	464,86 €	464,86 €	+ 0
Suizy-le-Franc	464,86 €	464,86 €	+ 0
Talus-St-Prix	464,86 €	464,86 €	+ 0
Vauciennes	464,86 €	464,86 €	+ 0
Venteuil	464,86 €	464,86 €	+ 0
Villevénard	464,86 €	464,86 €	+ 0

4. Synthèse financière de l'année 2021

4.1. Montants financiers

4.1.1 Section de fonctionnement

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

DEPENSES	1 195 822,06
Charges à caractère général	573 877,33
Charges de personnel	218 709,17
Autres charges	10 343,92
Charges financières	60 957,55
Charges exceptionnelles	187 636,37
Atténuation de produits	37 716,00
Provisions	106 581,72
RECETTES	1 917 746,88
Vente de produits	1 842 850,12
Subventions d'exploitation	49 238,66
Produits exceptionnels	25 658,10

4.1.2 Section d'investissement

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

DEPENSES	2 028 315,45
Montant du remboursement de la dette	322 774,01
Régulations comptables	18 179,00
Montant des dépenses d'équipement	1 687 362,44
RECETTES	1 838 747,35
TVA	31 711,97
Montant des subventions perçues en 2020	523 666,38
Prêt	1 283 369,00

4.2. Etat de la dette et durée d'extinction

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

Encours de la dette au 31/12/2021		4 327 744,06
Montant remboursé durant l'exercice 2021	En capital	322 774,01
	En intérêts	60 957,55

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts.

La durée d'extinction de la dette est de 6 ans.

4.3. Amortissements

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

Amortissements des immobilisations	1 047 209,38
Reprise des subventions	406 039,38

5. Perspectives 2022

En 2022, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne prévoit la réhabilitation des stations d'épuration suivantes :

- ✓ Réseaux d'assainissement Route de Montbayen à Saint-Martin-d'Ablois : réhabilitation des réseaux
- ✓ Station d'épuration de Dormans : reconstruction de la station d'épuration
- ✓ Reconstruction de la station d'épuration de La-Neuville-aux-Larris
- ✓ Réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Paradis à La-Neuville-aux-Larris

Différents travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement sont programmés dans le cadre d'opérations d'aménagement de voiries dans plusieurs communes.

Partie 2 - L'Assainissement Non Collectif

1. Présentation du SPANC

1.1. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'assainissement non collectif désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, l'épuration et l'infiltration des eaux usées domestiques générées par les immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a confié aux communes la compétence de contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC).

Le SPANC a été étendu sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne en date du 1^{er} Octobre 2017, par la création du règlement de service et la mise en place des redevances de contrôle sur tout le territoire.

1.2. Périmètre d'activité

Au 1^{er} janvier 2021, le Service Public d'Assainissement Non Collectif couvre donc l'ensemble du territoire de la CCPC soit les 53 communes qui la composent.

1.3. Les missions

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission :

- L'examen de conception, sur dossier, des projets d'assainissement non collectif des installations neuves ou à réhabiliter (A),
- La vérification de l'exécution des travaux, sur le terrain, des installations neuves ou à réhabiliter (B),
- La vérification du bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes (C),
- La vérification du bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes dans le cadre de la vente (D),
- L'information et le conseil des particuliers, professionnels et collectivités en matière d'assainissement non collectif.

1.4. Le mode de gestion

Un technicien est dédié à temps partiel à :

- la réalisation des contrôles,
- la gestion du service,
- le suivi des prestataires,
- l'information et le conseil auprès des particuliers, professionnels et collectivités.

Les contrôles suivants sont réalisés en régie par le technicien du service :

- Examen de la conception (A),
- Vérification de l'exécution des travaux (B),
- Vérification du bon fonctionnement dans le cadre de vente (D).

2. Indicateurs techniques

2.1. Indice de mise en œuvre du service d'assainissement non collectif (D302.0)

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre et entre services similaires, des indicateurs de performance ont été définis au niveau national. Ceux-ci permettent de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Ces outils de pilotage facilitent l'inscription des services dans une démarche de progrès.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services d'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés.

Ces indicateurs doivent maintenant être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services, prévu à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ils constituent la base des informations collectées au sein de l'observatoire.

A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du Service Public d'Assainissement Non Collectif	Exercice 2021	Point
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	NON	0/20
Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	OUI	20/20
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	OUI	30/30
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	OUI	30/30
B. – Éléments facultatifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif	Exercice 2021	Point
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	NON	0/10
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	NON	0/20
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	NON	0/10

L'évaluation du nombre d'habitants desservis par le Service Public d'Assainissement Non Collectif n'est pas établie à ce jour sur l'ensemble de la CCPC. (Indicateur D301.0)

2.2. Contrôles réalisés en 2021

Communes	Examen de la conception (A)	Vérification de l'exécution des travaux (B)	Vérification du fonctionnement (C, D)
Bannay	0	1	0
Baslieux Sous Châtillon	1	0	0
Baye	0	0	2
Beaunay	0	0	0
Belval Sous Châtillon	3	2	1
Binson et Orquigny	0	0	0
Boursault	0	0	7
Champaubert	0	1	7
Champlat et Boujacourt	1	0	2
Champvoisy	4	2	4
Châtillon sur Marne	1	0	1
Coizard-Joches	0	1	0
Congy	0	1	0
Cormoyeux	0	0	1
Corribert	0	0	0
Courjeonnet	1	0	1
Courthiezy	3	0	4
Cuchery	0	0	0
Damery	0	0	0
Dormans	0	0	3
Etoges	1	1	4
Fèrebrianges	0	0	0
Festigny	0	0	6
Fleury La Rivière	0	0	0
Igny-Comblizy	0	1	1
La Caure	1	0	0
La Chapelle sous Orbais	0	0	1
La Neuville aux Larris	0	0	0
La Ville sous Orbais	0	2	1
Le Baizil	4	2	5
Le Breuil	1	1	6
Leuvrigny	4	1	5
Mareuil Le Port	0	0	21
Mareuil En Brie	0	0	0
Montmort Lucy	0	3	1
Nesle Le Repons	0	0	1
Oeuilly	1	0	8
Orbais l'Abbaye	3	0	1
Passy-Grigny	0	0	1
Reuil	1	1	4
Romery	0	0	0
Saint Martin d'Ablois	0	0	1
Sainte Gemme	0	0	4
Suizy-le-Franc	1	1	0
Talus Saint Prix	0	0	0
Troissy	3	0	4
Vandières	2	1	3
Vauciennes	0	0	0
Venteuil	0	0	0
Verneuil	4	6	4
Villers sous Châtillon	0	0	0
Villevénard	0	0	1
Vincelles	0	0	3
TOTAL 2021	40	28	119

2.3. Taux de conformité

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service.

Le taux prend en compte les installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité ainsi que les installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement.

Le taux de conformité sur le territoire de la CCPC est de 37,0 %. (Voir tableau ci-après).

Au 31/12/2021	PROJET	Nombre installations	CONFORME	NON CONFORME					Taux de conformité
				ABSENCE d'installation	Danger pour la santé	Sans Danger pour la santé des personnes	Défauts d'entretien et d'usure	Autre	
CCPC	65	1302	173	321	499	279	23	7	37,0%
Bannay		16	6		7	3			56,3%
Baslieux Sous Châtillon	1	5			3	2			40,0%
Baye	2	23	3	8	9	3			26,1%
Beunay		3				3			100,0%
Belval Sous Châtillon	2	75	8	12	29	24	2		45,3%
Binson et Orquigny									/
Boursault		22		6	14	2			9,1%
Champaubert		62	9	8	27	15	3		43,5%
Champlat et Boujacourt	1	59	5	14	22	17	1		39,0%
Champvoisy	3	33	5	14	8	4		2	33,3%
Châtillon sur Marne		23	1	2	7	13			60,9%
Coizard-Joches	1	17	1	4	3	9			58,8%
Congy	1	11	1	1	2	7			72,7%
Cormoyeux	1	1			1				0
Corribert		5		1	3		1		20,0%
Courjeonnet	1	5	2	1	1	1			60,0%
Courthiezy	2	22		7	11	4			18,2%
Cuchery		3	1		1	1			66,7%
Damery		2	1			1			100,0%
Dormans	1	18	4	6	4	4			44,4%
Etoges	6	63	39	4	6	11	1	2	84,1%
Fèrebrianges		2	1					1	100,0%
Festigny	1	26	3	9	9	5			30,8%
Fleury La Rivière									/
Igny-Comblizy		7	1	3	3				14,3%
La Caure	1	15	4	1	6	4			53,3%
La Chapelle sous Orbais		21	2	3	10	5	1		38,1%
La Neuville aux Larris									/
La Ville sous Orbais		27	5	9	2	10	1		59,3%
Le Baizil	7	44	10	11	15	6	2		40,9%
Le Breuil	1	32	3	9	11	9			37,5%
Leuvrigny	5	27	9	3	10	5			51,9%
Mareuil Le Port		7		1	5	1			14,3%
Mareuil En Brie		71		51	16	4			5,6%
Montmort Lucy	1	102	26	9	42	22	3		50,0%
Nesle Le Repons		5	2	1	1	1			60,0%
Oeuilly	1	34	1	16	14	3			11,8%
Orbais l'Abbaye	2	38		9	22	7			18,4%
Passy-Grigny		78	3	22	31	17	5		32,1%
Reuil	1	11	1	2	7	1			18,2%
Romery									/
Saint Martin d'Ablois	1	5		2	1	2			40,0%
Sainte Gemme		13		3	7	3			23,1%
Suizy-le-Franc	5	28	2	10	2	13	1		57,1%
Talus Saint Prix		9		2	4	3			33,3%
Troissy	4	13	1	4	6	2			23,1%
Vandières	5	163	2	40	99	20	2		14,7%
Vauciennes									/
Venteuil									/
Verneuil	5	36	8	9	14	4		1	36,1%
Villers sous Châtillon	1								/
Villevenard	2	13	3	2	3	4		1	61,5%
Vincelles	65	7		2	1	4			57,1%

3. Indicateurs financiers

3.1. Redevances d'assainissement non collectif

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne a adopté les nouveaux tarifs des redevances d'assainissement non collectif, applicables à l'ensemble des usagers du SPANC à partir du 1^{er} janvier 2021.

	Examen de la conception (A)	Vérification de l'exécution des travaux (B.1)	Contre-visite pour malfaçon (B.2)	Vérification du fonctionnement (C)	Vérification du fonctionnement dans le cadre de vente (D)
Inférieur ou égale à 20 EH	129,00 € HT	178,00 € HT	126,00 € HT	192,00 € HT	176,00 € HT
Supérieur à 20EH	258,00 € HT	356,00 € HT	252,00 € HT	384,00 € HT	352,00 € HT

3.2. Compte administratif 2021

Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant HT
Redevances d'assainissement non collectif	30 193,00 €
Subvention d'équilibre	18 160,00 €
Autre produits de gestion courante	0,93 €
TOTAL	48 353,93 €
Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant HT
Déficit reporté	6 350,54€
Charges à caractère général	17 051,52 €
Personnel affecté par la collectivité de rattachement	19 170,46 €
Autres charges de gestion courante	814,83 €
Charges exceptionnelles	120,00 €
Provisions	3 061,82 €
TOTAL	46 569,17 €

Recettes d'investissement	
Libellé	Montant HT
Travaux sous mandat	81 252,24 €
TOTAL	81 252,24 €
Dépenses d'investissement	
Libellé	Montant HT
Solde d'exécution reporté	16 407,46
Travaux sous mandat	44 534,35 €
TOTAL	60 941,81 €

4. Perspectives 2022

4.1. Etat des lieux de l'assainissement non collectif sur Oeuilly

Dans le cadre d'une demande de la Direction Départementale des Territoires, suite au constat de pollution d'un cours d'eau sur la Commune de Oeuilly, la Communauté de Communes réalisera la vérification du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif des usagers d'Oeuilly, à partir de l'année 2022.

4.2. Zonage d'assainissement

Fin 2018-début 2019, une enquête a été réalisée sur l'ensemble des communes afin de déterminer les besoins concernant les documents de zonages d'assainissement.

En 2019, une consultation a été lancée pour retenir un bureau d'étude qui a pour mission la réalisation des études de zonages d'assainissement, pour les communes ne possédant pas ce document ou celles dont les zones d'assainissement doivent être actualisées.

L'étude est scindée en 2 tranches, la tranche ferme concernant 24 communes et la tranche optionnelle concernant 16 communes.

Pour la tranche ferme : les phase 1 (état des lieux) et la phase 2 (proposition de scénarios) ont été réalisées en 2020 et 2021. En 2022, les actions suivantes sont projetées :

- La délibération de mise en enquête publique
- La réalisation du rapport d'enquête publique (phase 3)
- La mise en enquête publique (fin 2022, 1er semestre 2023)

Concernant la tranche optionnelle, il est attendu pour l'année 2022, la réalisation de la phase 1 et la phase 2. La suite de l'étude et l'enquête publique seront effectués en 2023.

LEXIQUE

AC : Assainissement Collectif

ANC : Assainissement Non Collectif

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène en 5 jours

DCO : Demande Chimique en Oxygène

DSP : Délégation de Service Public

EH : Equivalent Habitant

MES : Matières En Suspension

NTK : Azote Total Kjeldhal

PT : Phosphore Total

SPANC : Service Public Assainissement Non Collectif

STEP : Station d'Épuration